

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOUCHER Gaëlle; BURLLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (*suppléant*); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RAFFIN Karine (*suppléante*); RANNOU Hervé; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; THOMAS David (*suppléant*); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; MOZER Florence à ROLLAND Paul; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; GRAEBER Sophie; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE BLEVENNEC Gilbert; LE FOLL Marie-Françoise; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE FLOC'H Éric; PAGNY Gilles; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	13
Votants	74
Absents	14

DEL2023-12-289

DECISION MODIFICATIVE N°1 AJUSTEMENTS TECHNIQUES DE FIN D'EXERCICE BUDGET DECHETS

Dans le cadre des ajustements techniques de fin d'exercice 2023, il est proposé d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget annexe Déchets.

Dans la poursuite des travaux d'amélioration de la qualité comptable, il est proposé de réévaluer à la hausse les enveloppes budgétaires dédiées aux écritures d'amortissement, notamment afin d'appliquer les exigences de la norme comptable M57, et notamment du principe du prorata temporis : **+ 65.000 €** de crédits seront ainsi ajoutés, en dépenses de fonctionnement (DF.040) comme en recettes d'investissement (RI.042)

En investissement, cette écriture sera équilibrée par une hausse de l'enveloppe dédiée aux travaux dans les déchetteries (AP.73). En fonctionnement, cette écriture sera équilibrée par une réduction des crédits de fonctionnement du service et hors reversement au SMITRED **(-67.500 € en chap.011)**.

En fonctionnement toujours, est à noter l'augmentation de l'enveloppe dédiée au paiement des intérêts d'emprunt **(+10.000 €)**, dans un contexte macroéconomique de hausse des taux d'intérêt, de l'enveloppe dédiée à l'annulation de titres émis sur années antérieures **(+6.700 €)** et de l'enveloppe du chapitre 65, qui correspond à la fois aux subventions versées à Lannion-Trégor Communauté, vis-à-vis de laquelle sont versées à la fois la contribution 2023 à l'entretien de la déchetterie de Plounévez-Moëdec, fréquentée par de nombreux administrés de GPA, du secteur de Belle-Isle en Terre, ainsi que le rattrapage pour l'année 2019, mais aussi aux droits d'utilisation pour les logiciels utilisés en mode « cloud ». In fine, le besoin supplémentaire de crédits 2023 sur ce chapitre s'élève à **+ 20.000 €**.

En fonctionnement, enfin, il est proposé de réajuster à la baisse les inscriptions relatives aux dépenses de personnel **(- 34.200 €)**. En effet, au vu des payes générées de janvier à novembre, il apparaît que l'inscription en chapitre 012 doit être revue à la baisse, le réalisé 2023, en chapitre 012, ne devant pas dépasser 3.890.000 € au 31 décembre.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap.012 - Dépenses de personnel - Masse salariale	-34 200,00 €		
Chap.011 - Dépenses de fonctionnement hors versement SMITRED	-67 500,00 €		
Chap 65 -Contributions et subventions	20 000,00 €		
Chap 66 - 66111 - Intérêts d'emprunts	10 000,00 €		
Chap 67 - 673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	6 700,00 €		
Chap 040 - 6821 - Amortissements	65 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
AP73 - Travaux dans les déchetteries	65 000,00 €	RI042 - Dépréciation des immobilisations	65 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	65 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	65 000,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Approuve la présente décision modificative, équilibrée à :
 - o 0 € en section de fonctionnement
 - o + 65.000 € en section d'investissement

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU